

## Une "Introduction à la QVT" pour aider les TPE et PME à la placer au cœur de leur stratégie

Publié le 20 juin 2018

A l'occasion de sa 2e rencontre avec la presse sur la Qualité de vie au travail (QVT) ce 18 juin 2018, au sein de l'un des espaces de coworking créés par Kwerk à Paris, le Medef a présenté un guide d'introduction à la Qualité de Vie au Travail et les résultats d'une enquête administrée via l'application OurCompany.

Il ressort notamment que, pour 82 % des salariés interrogés - plutôt et tout à fait d'accord -, « la QVT de ma direction est un facteur très important pour moi ». Cela confirme que la QVT, qui s'est progressivement introduite dans les grandes entreprises et a donné naissance à de nombreuses start-ups, est reconnue comme un facteur de cohésion décisif pour booster la motivation des équipes et mérite par conséquent d'être inscrite au cœur de la stratégie de l'entreprise.

C'est pourquoi le Medef a souhaité mettre à la disposition des dirigeantes et des dirigeants d'entreprise, en particulier à l'adresse des TPE et PME qui s'intéressent à cette notion émergente, un nouveau guide qui est une « Introduction à la Qualité de vie au travail ».

Pour **Armelle Carminati, présidente de la commission Innovation sociale et managériale** : « Il s'agit d'aider les chefs d'entreprises à découvrir le sujet, à approfondir leurs connaissances pour leur entreprise et leurs collaborateurs. Il apparaît parfois compliqué de définir cette nouvelle philosophie pour l'entreprise, de ne pas se perdre dans l'ensemble des initiatives existantes, et de faire le lien avec les démarches et obligations adjacentes (égalité, prévention des risques psychosociaux, évaluation des risques professionnels, etc. Car la QVT englobe les conditions, l'environnement et les relations de travail, la conciliation des temps, la reconnaissance du travail effectué, le climat social, l'égalité professionnelle, la rémunération, le partage de la valeur ajoutée, etc. Toutes dispositions qui permettent d'installer un climat de confiance et une atmosphère de partage au sein de l'entreprise.

»